



Monsieur Serge GROUARD
Maire d'Orléans
Direction de la vie des quartiers
Pôle Environnement Hygiène
5 Place de la République
45000 ORLEANS

A l'attention de Mme Séverine CARNIELLO

Orléans, 25 SEP. 2013

N/Réf : 40/HS/CB
Dossier suivi par : Carine BIOT
carine.biot@eptb-loire.fr
02 38 64 48 75

Objet : Avis de la Commission Locale de l'Eau sur le projet de contrat territorial de lutte contre les pollutions diffuses de la ville d'Orléans

Monsieur le Maire,

Vous avez sollicité l'avis de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Val Dhuy Loiret concernant le programme d'actions inscrit au contrat territorial de lutte contre les pollutions diffuses dont vous assurez le portage.

Considérant le délai de réponse souhaité, ce dossier a fait l'objet d'une consultation écrite auprès des membres de la CLE, ainsi que d'une validation lors du bureau de la CLE du 19 septembre 2013.

L'analyse du dossier en question a permis de mettre en évidence la cohérence globale des actions proposées avec le SAGE Val Dhuy Loiret. A ce titre, j'ai le plaisir de vous informer que **la Commission Locale de l'Eau émet**, par l'intermédiaire de son Bureau, un **avis favorable** sur le programme d'actions présenté.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à l'avis émis par la Commission Locale de l'Eau et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Hugues SAURY

Président de la CLE
du SAGE Val Dhuy - Loiret